

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

**Rapport de gestion
pour la période de six mois close le 30 juin 2018**



RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion est en date du 2 août 2018.

Ce document a été préparé afin de fournir un rapport de gestion sur les résultats d'exploitation non audités et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (« Empire Vie ») pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités de l'Empire Vie pour la période de six mois close le 30 juin 2018, ainsi que le rapport de gestion et les états financiers audités consolidés, qui font partie intégrante du Rapport annuel 2017 de l'Empire Vie, daté du 27 février 2018. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens. En raison de l'arrondissement, certains écarts pourraient ne pas concorder et l'analyse des composantes pourrait différer de la somme pour l'analyse des composantes regroupées.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle accessible sur le site www.sedar.com. Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les rendements ou les réalisations exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par les renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« normes IFRS ») émises par l'International Accounting Standards Board. Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de signification normalisée au sens desdites normes. Elles sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation de l'Empire Vie du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière de l'Empire Vie présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent rapport pour plus de détails. Veuillez noter que certains montants comparatifs ont été reclassés et retraités pour se conformer à la présentation des montants adoptée pour la période en cours.

L'évaluation de la direction de la dynamique sectorielle, des risques et de la gestion du risque, des estimations comptables critiques, de la stratégie et des perspectives est conforme à celle présentée dans le Rapport annuel daté du 27 février 2018.

Analyse financière

Vue d'ensemble

(en milliers de dollars, sauf pour les données par action)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	57,3 \$	33,4 \$	96,0 \$	83,6 \$
Résultat par action - de base et dilué	58,14 \$	33,91 \$	97,44 \$	84,82 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (trimestres annualisés) ¹	15,6 %	10,1 %	13,2 %	12,8 %

L'Empire Vie a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 57,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2018, comparativement à 33,4 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2017. Les bénéfices au deuxième trimestre de 2018 ont augmenté, comparativement à ceux de 2017, principalement en raison d'une augmentation des gains découlant des mesures prises par la direction, des gains sur les placements plus élevés du secteur de l'assurance individuelle et d'une amélioration du rendement des activités au sein de tous les secteurs. Le revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice à ce jour est de 96,0 millions de dollars comparativement à 83,6 millions de dollars en 2017, principalement en raison de l'amélioration du rendement des activités au sein de tous les secteurs et de gains actuariels plus élevés des secteurs de l'assurance individuelle et de

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

l'assurance collective. Les gains plus faibles découlant des mesures prises par la direction pour le secteur de l'assurance individuelle ont partiellement atténué ce résultat.

Le tableau ci-après présente une ventilation des sources de bénéfices pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour :

Sources de bénéfices ¹ (en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	52,0 \$	40,3 \$	101,7 \$	83,6 \$
Effet des nouvelles affaires	(0,5)	(3,2)	(4,0)	(8,0)
Gains et pertes actuariels	7,8	(6,4)	10,2	(6,8)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	9,9	0,9	11,1	30,5
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	69,2	31,6	119,0	99,3
Bénéfices relatifs à l'excédent	10,6	13,8	15,2	15,6
Résultat avant impôts	79,8	45,4	134,1	114,9
Impôts	19,1	9,8	31,4	27,0
Résultat net attribuable aux actionnaires	60,7	35,6	102,7	87,9
Dividendes sur actions privilégiées	3,4	2,2	6,7	4,3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	57,3 \$	33,4 \$	96,0 \$	83,6 \$

Les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour ont augmenté respectivement de 29 % et de 22 %. Ces résultats sont principalement attribuables à la croissance du secteur de l'assurance individuelle et à la hausse des produits tirés des frais du secteur de la gestion de patrimoine.

L'effet des nouvelles affaires pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018 est principalement attribuable à la diminution des frais pour les nouvelles affaires des secteurs de l'assurance individuelle et de l'assurance collective. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la composition des ventes au chapitre des affaires de fonds distincts du secteur de la gestion de patrimoine par rapport à 2017.

Les gains actuariels pour le deuxième trimestre de 2018 sont principalement attribuables aux gains sur les placements des secteurs de l'assurance individuelle et de la gestion de patrimoine. Les gains actuariels pour l'exercice de 2018 à ce jour sont principalement attribuables à l'amélioration des résultats au chapitre des règlements d'assurance maladie et d'assurance invalidité de longue durée du secteur de l'assurance collective, aux résultats techniques favorables au chapitre de la mortalité des rentiers du secteur de la gestion de patrimoine et aux résultats techniques favorables au chapitre de la mortalité, des rachats et des déchéances du secteur de l'assurance individuelle.

Les mesures prises par la direction durant le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018 et de 2017 s'expliquent principalement par l'amélioration de l'appariement des actifs et des passifs pour le secteur de l'assurance individuelle. Au cours du deuxième trimestre de 2018 et du premier trimestre de 2017, l'Empire Vie a augmenté ses positions dans des parts de sociétés immobilières en commandite, ce qui a entraîné un gain par suite de la mise à jour des passifs des contrats d'assurance.

Les bénéfices relatifs à l'excédent ont diminué pour le deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de l'augmentation des charges du programme de couverture de l'Empire Vie. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des cours des actions canadiennes en 2018, comparativement à une baisse en 2017, et à l'augmentation des frais d'intérêt liés à la dette subordonnée. Ce résultat a été partiellement contrebalancé par une hausse des actifs dans le compte du surplus.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Résultats par principaux secteurs

L'Empire Vie dispose de trois principaux secteurs (gestion de patrimoine, assurance collective et assurance individuelle) et elle maintient des comptes distincts pour le capital et l'excédent. Une analyse portant sur le résultat net de 2018 de chaque secteur par rapport à 2017 est présentée ci-après dans les sections « Résultats par secteur ».

Les tableaux ci-après fournissent un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs pour la période de trois mois close le 30 juin et pour l'exercice à ce jour de 2018 et de 2017. Nous commentons les résultats dans la section « Résultats par secteur » du rapport de gestion :

Pour la période de trois mois close les 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Produits										
Primes nettes	29 \$	32 \$	84 \$	83 \$	93 \$	90 \$	- \$	- \$	205 \$	205 \$
Revenu de placement	10	10	1	1	55	45	17	13	83	69
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(2)	4	-	-	23	153	(2)	3	20	160
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	-	-	12	4	-	(2)	12	2
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente y compris les réductions de valeur	-	(1)	-	-	-	-	1	5	1	4
Produits tirés des frais	63	61	3	2	-	-	-	-	66	63
Total des produits	101	106	87	86	183	292	17	19	388	504
Charges										
Prestations et charges	70	86	78	79	153	288	6	5	307	458
Impôts sur le résultat et taxes	8	5	4	4	9	2	2	3	23	14
Total des charges	77	91	82	83	162	290	8	8	330	472
Résultat net (perte) après impôts	23 \$	15 \$	5 \$	4 \$	20 \$	2 \$	9 \$	10 \$	57 \$	31 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									(3)	(4)
Dividendes versés sur les actions privilégiées									3	2
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									57 \$	33 \$

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de six mois close les 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Produits										
Primes nettes	61 \$	59 \$	169 \$	167 \$	186 \$	181 \$	- \$	- \$	416 \$	407 \$
Revenu de placement	19	20	2	2	97	87	32	25	151	134
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(7)	18	-	-	(52)	182	(3)	8	(62)	208
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	-	2	-	-	16	44	-	(9)	16	37
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente y compris les réductions de valeur	-	(1)	-	-	-	-	(1)	3	(1)	2
Produits tirés des frais	126	119	5	5	-	-	-	-	132	124
Total des produits	200	218	176	174	248	494	28	27	652	913
Charges										
Prestations et charges	143	161	153	160	205	466	12	9	513	796
Impôts sur le résultat et taxes	14	14	10	7	13	10	3	4	40	35
Total des charges	157	175	162	167	219	476	15	13	553	831
Résultat net (perte) après impôts	42 \$	43 \$	14 \$	8 \$	29 \$	18 \$	13 \$	13 \$	98 \$	83 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									(5)	(5)
Dividendes versés sur les actions privilégiées									7	4
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									96 \$	84 \$

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Total des produits

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Primes nettes	205 \$	205 \$	416 \$	407 \$
Revenu de placement	83	70	151	134
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, incluant les gains (pertes) réalisés	32	162	(46)	246
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	1	4	(1)	2
Produits tirés des frais	66	63	132	124
Total des produits	388 \$	504 \$	652 \$	913 \$

Les primes nettes pour le deuxième trimestre de 2018 sont demeurées stables en raison de la croissance des secteurs de l'assurance individuelle et de l'assurance collective qui a été contrebalancée par une diminution des rentes fixes du secteur de la gestion de patrimoine. Les primes nettes pour l'exercice à ce jour ont augmenté de 2 % en raison de la croissance de tous les secteurs.

Le revenu de placement a augmenté, principalement en raison d'un plus grand portefeuille de placements découlant de l'émission d'actions privilégiées et de débentures subordonnées en 2017, et à la modification de la composition des actifs visant à inclure des titres au rendement plus élevé.

Les actifs à la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net ont connu un gain net plus faible pour le deuxième trimestre de 2018 ainsi qu'une perte nette pour l'exercice à ce jour de 2018 par rapport aux périodes comparables de 2017. Les taux d'intérêt à long terme sont demeurés relativement stables au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018, par rapport à une diminution pour les périodes comparables de 2017.

Le gain (la perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur, a diminué pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018, principalement en raison de la vente d'obligations disponibles à la vente. L'incidence de ces gains et pertes sur le résultat net est prise en compte dans les commentaires sur le résultat net de placement de chacun des secteurs en cause (voir la section « Résultats par secteur » ci-après). Les actifs vendus étaient principalement adossés au compte capital et excédent.

Pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018, les produits tirés des frais ont respectivement augmenté de 5 % et de 6 % par rapport aux périodes comparables de 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des frais de gestion des fonds distincts et des frais exigibles sur les garanties des fonds distincts découlant d'actifs sous gestion plus élevés. Cette question est analysée plus en détail à la rubrique « Résultats par secteur – Gestion de patrimoine » plus loin dans le présent rapport.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Total des prestations et des charges

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Prestations et règlements nets	147 \$	141 \$	293 \$	293 \$
Variation nette des passifs des contrats d'assurance	60	220	22	313
Variation des provisions des contrats de placement	(0)	0	(0)	0
Participations sur polices	8	8	15	14
Charges opérationnelles	39	40	77	77
Commissions nettes	46	45	94	91
Charges d'intérêts	6	4	12	8
Total des prestations et des charges	307 \$	458 \$	513 \$	796 \$

La variation des prestations et des charges s'explique en grande partie par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur la variation nette des passifs des contrats d'assurance. Si l'on exclut les changements liés au marché, le total des prestations et des charges pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018 n'a presque pas changé depuis 2017. Les principaux éléments des prestations et des charges sont présentés ci-après.

Les prestations nettes et les règlements nets pour le deuxième trimestre de 2018 ont été plus élevés qu'en 2017, et sont demeurés stables pour l'exercice à ce jour, principalement en raison du secteur de l'assurance individuelle, qui a été partiellement contrebalancé par ceux des secteurs de la gestion de patrimoine et de l'assurance collective. Les prestations nettes et la variabilité des règlements dépendent des règlements survenus. En règle générale, les règlements augmentent d'année en année en raison de la croissance des blocs d'assurance. La variabilité des règlements ne peut, isolément, influencer le résultat net, puisque des passifs de contrats d'assurance sont libérés lorsque les règlements surviennent. Les passifs de contrats d'assurance libérés pourraient être supérieurs ou inférieurs au montant des règlements survenus selon que les résultats en matière de règlements sont supérieurs ou inférieurs aux estimations des passifs des contrats d'assurance. Les résultats techniques en matière de règlements correspondent à la combinaison des règlements survenus en comparaison des règlements escomptés dans le prix des produits et dans les passifs des contrats d'assurance. Les résultats par rapport à l'exercice précédent sont présentés sous la section « Sources de bénéfices » des secteurs concernés (voir la section « Résultats par secteur » plus loin dans ce rapport).

La variation nette dans les passifs des contrats d'assurance dépend de plusieurs facteurs, dont les ventes de nouvelles affaires, les règlements survenus, les rachats et les déchéances ainsi que la fluctuation de la valeur de marché des actifs appariés aux passifs des contrats d'assurance. Pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018, la variation des passifs des contrats d'assurance par rapport aux périodes comparables de 2017 s'explique principalement par la variation de la juste valeur des actifs (décrite ci-dessus dans la section « Total des produits ») appariés aux passifs et par les mesures prises par la direction pour les produits d'assurance vie individuelle afin d'améliorer l'appariement entre les actifs et les passifs. La variabilité de la variation nette des passifs des contrats d'assurance, isolément, n'influence pas le résultat net, puisqu'il faut tenir compte des autres postes de l'état du résultat net.

La hausse des participations versées aux titulaires de polices est attribuable aux passifs des titulaires de polices avec participation qui viennent naturellement à échéance.

Les frais d'exploitation pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018 sont demeurés relativement inchangés par rapport à ceux des périodes comparables de 2017.

Les commissions nettes pour le trimestre et pour l'exercice à ce jour ont augmenté principalement en raison de l'augmentation des primes nettes.

La charge d'intérêts pour le trimestre a augmenté principalement en raison du niveau plus élevé de la dette subordonnée en 2018.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Résultats par secteur – Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Rentes fixes				
Actifs sous gestion ¹	951 \$	993 \$	951 \$	993 \$
Ventes brutes ¹	29	29	61	56
Ventes nettes ¹	4	0	(3)	(12)
Fonds distincts				
Actifs sous gestion ¹	8 579	8 290	8 579	8 290
Ventes brutes ¹	202	284	470	584
Ventes nettes ¹	(16)	41	(52)	69
Produits tirés des frais	62	59	124	117
Fonds communs				
Actifs sous gestion ¹	171	187	171	187
Ventes brutes ¹	3	5	9	14
Ventes nettes ¹	(7)	(7)	(15)	(10)
Produits tirés des frais	1	1	1	1
Résultat net après impôts	23 \$	15 \$	42 \$	43 \$

Les actifs sous gestion des rentes fixes ont diminué de 4 % au cours des 12 derniers mois. Malgré les taux agressifs de la concurrence sur le marché, les ventes brutes pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018 ont augmenté respectivement de 1 % et de 8 %.

Les actifs sous gestion des fonds distincts ont augmenté de 3 % au cours des 12 derniers mois, principalement en raison de la hausse des marchés boursiers au cours de la période. Pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018, les ventes brutes ont diminué par rapport à celles des périodes comparables de 2017, principalement en raison du repli des ventes des produits de garantie de retrait et de fonds de placement garanti (FPG). Le 28 mai 2018, l'Empire Vie a annoncé sept nouveaux fonds mondiaux, une option d'honoraires de service et un programme de taux privilégiés pour fournir aux clients des options de placement à plus forte composante mondiale et moins coûteuses dans sa gamme de FPG, qui sont des fonds distincts. Le 23 octobre 2017, l'Empire Vie a lancé une nouvelle version de son produit avec garantie de retrait plus efficient en termes de capital que l'ancien produit et à coût global moins élevé pour les consommateurs.

Les produits tirés des frais sur les fonds distincts pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018 ont tous deux augmenté de 6 %, principalement en raison d'une hausse des actifs moyens sous gestion, par rapport aux périodes comparables de 2017.

Les actifs sous gestion de fonds communs ont diminué de 8 % au cours de 12 derniers mois. Cette diminution est attribuable à des ventes de fonds communs plus faibles que prévu et à la fermeture de trois fonds communs au cours du troisième trimestre de 2017. L'Empire Vie continue d'explorer diverses options stratégiques en lien avec ses affaires de fonds communs.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-après présente une ventilation des sources de bénéfices provenant du secteur de la gestion du patrimoine pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour :

Sources de bénéfices¹ - Gestion de patrimoine (en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	31 \$	25 \$	59 \$	52 \$
Effet des nouvelles affaires	(2)	(1)	(4)	(2)
Gains et pertes actuariels	2	(3)	1	8
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	-	-	-	-
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	31	20	56	58
Impôts	8	5	14	14
Résultat net attribuable aux actionnaires	23 \$	15 \$	42 \$	43 \$

La hausse des bénéfices prévus sur les affaires en vigueur pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018 est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des frais découlant de la hausse des actifs sous gestion de fonds distincts, par rapport à ceux des périodes comparables de 2017. L'effet des nouvelles affaires est principalement attribuable à la composition des ventes au chapitre des affaires de fonds distincts. La variation des gains et pertes actuariels d'un exercice à l'autre pour le deuxième trimestre de 2018 est principalement attribuable à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité des rentiers pour les affaires de rentes fixes et à la diminution de la perte au chapitre des placements par rapport à 2017. Pour l'exercice à ce jour de 2018, la diminution est principalement attribuable aux pertes sur les placements réalisées sur les actifs appariés aux rentes fixes, en partie contrebalancée par l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité des rentiers.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Résultats par secteur – Assurance collective

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Principales données financières				
Ventes de primes annualisées ¹	10 \$	10 \$	36 \$	18 \$
Primes nettes	84	83	169	167
Résultat net (perte) après impôts	5 \$	4 \$	14 \$	8 \$

La croissance des ventes de primes annualisées est demeurée stable au deuxième trimestre de 2018, et a doublé pour l'exercice à ce jour, principalement en raison du transfert d'un bloc d'affaires important provenant d'un nouveau partenaire de distribution stratégique au cours du premier trimestre de 2018, ainsi que de la croissance soutenue du marché des propriétaires de PME. Au cours des deux dernières années, l'Empire Vie a conclu plusieurs partenariats stratégiques afin d'augmenter sa part de marché.

Les primes nettes pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018 ont augmenté respectivement de 1 % et de 2 % par rapport à celles des périodes comparables de 2017. L'Empire Vie continue de se concentrer sur les ventes rentables dans le marché des produits d'assurance collective où la concurrence sur les prix se maintient dans tous les principaux segments de marché de ce secteur.

Le tableau ci-après présente une ventilation des sources de bénéfices provenant du secteur de l'assurance collective pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018 :

Sources de bénéfices ¹ - Assurance collective (en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfices prévues sur les affaires en vigueur	5 \$	5 \$	11 \$	11 \$
Effet des nouvelles affaires	(1)	(3)	(4)	(4)
Gains et pertes actuariels	3	3	12	4
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	-	-	-	-
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	7	6	19	10
Impôts	2	2	5	3
Résultat net attribuable aux actionnaires	5 \$	4 \$	14 \$	8 \$

Les bénéfices prévus pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance des primes nettes. La diminution des frais pour les nouvelles affaires s'explique principalement par la croissance des ventes évoquée plus haut. Les gains actuariels sont demeurés stables au cours du premier trimestre de 2018, et ont augmenté pour l'exercice à ce jour de 2018, principalement en raison des résultats au chapitre des règlements d'assurance maladie et d'assurance invalidité de longue durée par rapport à ceux de 2017. Puisque l'Empire Vie rééquilibre la gestion des règlements et les résultats au chapitre des règlements, elle ne peut déterminer si l'amélioration des règlements se poursuivra.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Résultats par secteur – Assurance individuelle

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Principales données financières				
Ventes de primes annualisées - actionnaires ¹	7 \$	6 \$	11 \$	11 \$
Ventes de primes annualisées - titulaires de polices ¹	4	2	7	4
Primes nettes attribuables aux actionnaires	68	69	140	140
Primes nettes attribuables aux titulaires de polices	24	21	46	41
Résultat net (perte) après impôts				
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	24 \$	6 \$	34 \$	25 \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	(4)	(4)	(5)	(7)
Résultat net (perte) après impôts	20 \$	2 \$	29 \$	18 \$

Pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018, les ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires et aux titulaires de polices ont augmenté par rapport à celles des périodes comparables de 2017. Le total des primes nettes a augmenté au cours du deuxième trimestre et de l'exercice à ce jour de 2018 par rapport à celui des périodes comparables de 2017 en raison d'une hausse des affaires en vigueur. L'Empire Vie a continué d'apporter des changements à son produit avec participation AssurMax^{MD} depuis son lancement en 2015. En février 2017, l'Empire Vie a lancé AssurMax^{MD} 8 primes et Optimax Patrimoine^{MD} 8 primes afin d'offrir aux clients une nouvelle option leur permettant de payer leur police avec participation en aussi peu que huit ans. Au cours du quatrième trimestre de 2016, l'Empire Vie a décidé d'arrêter de vendre des produits d'assurance vie universelle, mais elle continuera d'administrer son bloc d'affaires liées aux produits d'assurance vie universelle en vigueur.

Le tableau suivant présente une ventilation des sources de bénéfices provenant du secteur de l'assurance individuelle (à l'exclusion de la quote-part attribuable aux titulaires de polices) pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour :

Sources de bénéfices ¹ - Assurance individuelle (à l'exclusion de la quote-part attribuable aux titulaires de polices)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
(en millions de dollars)				
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	16 \$	10 \$	32 \$	21 \$
Effet des nouvelles affaires	2	1	4	(1)
Gains et pertes actuariels	3	(6)	(3)	(19)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	10	1	11	31
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	31	6	44	31
Impôts	7	(0)	9	6
Résultat net attribuable aux actionnaires	24 \$	6 \$	34 \$	25 \$

Les bénéfices prévus pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018 sont principalement attribuables à la croissance des affaires en vigueur. L'effet des nouvelles affaires au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018 s'explique avant tout par la diminution des frais engagés pour les nouvelles affaires comparativement à 2017. L'amélioration des gains et pertes actuariels pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018 par rapport aux pertes de 2017 est principalement attribuable aux gains sur les placements découlant de l'amélioration des marchés boursiers en 2018 et à des taux d'intérêt stables comparativement à une diminution en 2017. Les résultats pour l'exercice à ce jour ont également bénéficié de meilleurs résultats techniques au chapitre de la mortalité et des rachats ainsi que des déchéances.

Les mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs sont liées au fait que l'Empire Vie a investi davantage dans des parts de sociétés immobilières en commandite, ce qui a entraîné un gain

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

pour le deuxième trimestre de 2018 et pour le premier trimestre de 2017. La direction continuera d'apporter des changements aux portefeuilles d'obligations afin de réduire l'asymétrie entre les actifs et les passifs.

Le tableau suivant présente les fluctuations des taux d'intérêt à long terme. Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence à la fois sur les justes valeurs des actifs obligataires et les passifs des contrats d'assurance. Au cours du deuxième trimestre de 2018, la diminution des taux d'intérêt (incluant les écarts décrits ci-dessous) a entraîné une hausse du prix des obligations ainsi qu'une augmentation des passifs des contrats d'assurance, donnant ainsi lieu à un gain actuariel découlant des placements nets. Pour l'exercice à ce jour, la fluctuation des taux d'intérêt s'est traduite par une perte actuarielle découlant des placements nets.

	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Fluctuations des taux d'intérêt				
Rendement des obligations du gouvernement du Canada à 30 ans				
Fin de la période	2,20 %	2,14 %	2,20 %	2,14 %
Début de la période	2,22 %	2,31 %	2,26 %	2,31 %
Variation pendant la période	(0,02) %	(0,17) %	(0,06) %	(0,17) %
Écart par rapport aux obligations à 30 ans de la province de l'Ontario				
Fin de la période	0,75 %	0,85 %	0,75 %	0,85 %
Début de la période	0,78 %	0,85 %	0,70 %	0,90 %
Variation pendant la période	(0,03) %	0,00 %	0,05 %	(0,05) %
Écart par rapport à des obligations de sociétés à 30 ans notées A (incluant les services financiers)				
Fin de la période	1,39 %	1,41 %	1,39 %	1,41 %
Début de la période	1,42 %	1,49 %	1,32 %	1,60 %
Variation pendant la période	(0,03) %	(0,08) %	0,07 %	(0,19) %
Écart par rapport à des obligations à 30 ans du secteur des services financiers notées A				
Fin de la période	1,85 %	1,90 %	1,85 %	1,90 %
Début de la période	1,87 %	1,87 %	1,87 %	2,01 %
Variation pendant la période	(0,02) %	0,03 %	(0,02) %	(0,11) %

Le tableau ci-dessous témoigne des fluctuations des marchés boursiers. Au cours du deuxième trimestre et de l'exercice à ce jour de 2018, la hausse des marchés boursiers a donné lieu à une augmentation de la valeur des actions, qui a été partiellement contrebalancée par la diminution des passifs des contrats d'assurance. Ces résultats ont entraîné un gain actuariel découlant des placements.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Fluctuations des marchés boursiers				
Indice composé S&P/TSX				
Fin de la période	16 278	15 182	16 278	15 182
Début de la période	15 367	15 548	16 209	15 288
Variation en pourcentage pendant la période	5,9 %	(2,4) %	0,4 %	(0,7) %
Indice S&P 500				
Fin de la période	2 718	2 423	2 718	2 423
Début de la période	2 641	2 363	2 674	2 239
Variation en pourcentage pendant la période	2,9 %	2,6 %	1,7 %	8,2 %

Résultats - Capital et excédent

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Résultat net après impôts				
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	8 \$	10 \$	12 \$	12 \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	0	0	1	1
Résultat net (perte) après impôts	9 \$	10 \$	13 \$	13 \$

L'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le capital et l'excédent des actionnaires et l'excédent des titulaires de polices.

Le tableau ci-après présente une ventilation des sources de revenus pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour pour le capital et l'excédent (à l'exclusion de la quote-part attribuable aux titulaires de polices) :

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Sources de bénéfices¹ - Capital et excédent (à l'exclusion de la quote-part attribuable aux titulaires de polices)				
Résultat sur les placements	18 \$	17 \$	29 \$	27 \$
Gain (perte) sur les instruments de couverture	(1)	1	(2)	(3)
Intérêts et autres charges	(6)	(4)	(12)	(9)
Bénéfices avant impôts	11	14	15	16
Impôts	2	3	3	4
Résultat net attribuable aux actionnaires	8 \$	10 \$	12 \$	12 \$

L'augmentation du résultat sur les placements au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018, par rapport aux périodes comparables de 2017, est principalement attribuable à la hausse des actifs dans le compte du capital et de l'excédent. Au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2018, l'Empire Vie a engagé des charges plus élevées sur son programme de couverture, principalement en raison de la hausse du cours des actions canadiennes en 2018, comparativement à une baisse des cours en 2017 (décrite ci-après dans la section « Gestion du risque »). La charge d'intérêts a augmenté en raison de l'émission, par l'Empire Vie, de débentures subordonnées de 200 millions de dollars au troisième trimestre de 2017.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Dividendes versés aux actionnaires

Les dividendes déclarés et versés aux porteurs d'actions ordinaires, ainsi que le montant de ces dividendes, sont à la discrétion du conseil d'administration.

Les dividendes versés aux actionnaires ordinaires sont revus tous les trimestres et varient en fonction de divers facteurs, tels que les résultats d'exploitation, le contexte économique et la situation financière de l'Empire Vie, qui tient compte des exigences réglementaires applicables aux dividendes versés aux actionnaires, et de tout autre facteur considéré pertinent par le conseil d'administration.

Le 2 août 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 10,151501 \$ par action ordinaire de l'Empire Vie, pour un total de 10 millions de dollars.

Le tableau ci-après présente les détails des montants et des dates pour chaque action ordinaire et chaque dividende déclaré sur les actions privilégiées :

	Montant des dividendes par action	Date de versement	Date d'inscription
Actions ordinaires	10,151501 \$	12 septembre 2018	17 août 2018
Actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux ajustable de série 1 (TSX: EML.PR.A)	0,359375 \$	17 octobre 2018	17 septembre 2018
Actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux ajustable de série 3	0,306250 \$	17 octobre 2018	17 septembre 2018

L'Empire Vie précise que les dividendes précités sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation provinciale semblable sur les impôts.

Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercice à ce jour	
	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités		
Activités opérationnelles	140 \$	132 \$
Activités d'investissement	136	(175)
Activités de financement	(330)	(12)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(53) \$	(55) \$

La variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'est traduite par une sortie de trésorerie de 53 millions de dollars, qui se compose des éléments suivants :

- L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en 2018 par rapport à 2017 est principalement attribuable à l'augmentation des entrées de trésorerie qui proviennent des variations du fonds de roulement.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont augmenté en 2018 par rapport à 2017, principalement en raison d'une hausse des placements à court terme et d'une baisse des achats d'actifs, autres que les placements venus à échéance.
- La diminution des flux de trésorerie liés aux activités de financement en 2018 par rapport à 2017 est attribuable au rachat de la dette subordonnée de 300 millions de dollars le 31 mai 2018 et aux dividendes payés aux actionnaires ordinaires et privilégiés.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Reportez-vous aux notes 10 e) et 28 b) des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs des contrats d'assurance et de rente de l'Empire Vie. La stratégie de placement de l'Empire Vie comprend également l'utilisation d'actions ordinaires de sociétés à forte capitalisation négociées en bourse pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences en matière de liquidité liées aux polices de l'Empire Vie, selon les limites établies par celle-ci. L'Empire Vie est sujette aux risques du marché liés à ces instruments financiers.

L'Empire Vie gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du chef des placements, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement la taille et la composition des actifs des portefeuilles.

L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque. Elle gère le risque de crédit lié aux dérivés en appliquant les limites et les restrictions en matière de notations de crédit prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, ainsi que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et les contraintes de crédit liées à la contrepartie sont strictes. L'exposition totale au crédit est limitée à 100 millions de dollars.

L'Empire Vie est également sujette à un risque de crédit lié à ces instruments financiers qui pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débetures, des actions privilégiées, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts hypothécaires, ainsi que des traités de réassurance conclus avec les réassureurs. L'Empire Vie gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements et le comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les notes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débetures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction et les comités du conseil d'administration examinent la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveillent en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration de l'Empire Vie à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

Reportez-vous aux notes 3 a), 3 c) et 15 b) des états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités, ainsi qu'aux notes 2 d), 3, 10 c) et 28 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les instruments financiers.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Titres de capital

L'Empire Vie a émis des titres avec et sans appel public à l'épargne afin de solidifier sa position en capital et de financer la croissance de ses activités. Les titres en circulation sont résumés de la façon suivante :

Actions privilégiées et débiteures subordonnées (en millions de dollars)	Date d'émission	Au	
		30 juin 2018	31 décembre 2017
Actions privilégiées	Janvier 2016	149,5 \$	149,5 \$
Actions privilégiées	Novembre 2017	100,0 \$	100,0 \$
Débiteures subordonnées	Mai 2013	- \$	300,0 \$
Débiteures subordonnées	Décembre 2016	200,0 \$	200,0 \$
Débiteures subordonnées	Septembre 2017	200,0 \$	200,0 \$

Au cours du premier trimestre de 2016, l'Empire Vie a émis un bloc d'actions privilégiées de 149,5 millions de dollars. Les porteurs sont en droit de recevoir des dividendes trimestriels fixes non cumulatifs à un taux annuel de 5,75 % pour la période close le 17 avril 2021. Par la suite, le taux de dividende sera rajusté tous les cinq ans et correspondra au taux de rendement des obligations du Canada à cinq ans majoré de 4,99 %. Au quatrième trimestre de 2017, l'Empire Vie a émis pour 100 millions de dollars d'actions privilégiées à l'intention d'E-L Financial Corporation Limited (E-L). E-L a le droit de recevoir un dividende trimestriel non cumulatif à taux fixe correspondant à 4,9 % annuellement pour la période qui prendra fin le 17 janvier 2023. Par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux de rendement des obligations du Canada à cinq ans alors en vigueur majoré de 3,24 %.

Au cours du quatrième trimestre de 2016, l'Empire Vie a émis des débiteures subordonnées non garanties d'un montant en principal de 200 millions de dollars, dont la date d'échéance est le 16 décembre 2026. Le taux d'intérêt sur les débiteures est de 3,383 % versé semestriellement jusqu'au 16 décembre 2021. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux CDOR de trois mois majoré de 1,95 % jusqu'au 16 décembre 2026. Au cours du troisième trimestre de 2017, l'Empire Vie a émis des débiteures subordonnées non garanties d'un montant en principal de 200 millions de dollars, dont la date d'échéance est le 15 mars 2028. Le taux d'intérêt sur les débiteures est de 3,664 % versé semestriellement jusqu'au 15 mars 2023. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux CDOR de trois mois majoré de 1,53 % jusqu'au 15 mars 2028. L'émission de débiteures de 2017 a augmenté l'intérêt versé par rapport au premier trimestre de 2017.

Le 31 mai 2018, l'Empire Vie a racheté la totalité de ses débiteures subordonnées non garanties en circulation de 300 millions de dollars canadiens à 2,870 %. Le prix de rachat équivaut au montant nominal, majoré de l'intérêt couru et impayé jusqu'à la date de rachat.

Les débiteures et les actions privilégiées de l'Empire Vie sont notées par les agences DBRS Limited (DBRS) et A.M. Best Company, Inc. (« A.M. Best »). Les notes d'émetteur de l'Empire Vie attribuées par la firme DBRS sont les suivantes : note d'émetteur « A » (6^e de 20 catégories); note « A (faible) » pour les dettes subordonnées (7^e de 20 catégories); note « A » pour la solidité financière (6^e de 22 catégories); et note « Pfd-2 » pour les actions privilégiées (5^e de 18 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon DBRS, les notes attribuées reflètent la position de l'Empire Vie à titre d'assureur vie qui affiche continuellement un bon rendement et qui génère constamment des revenus stables tout en maintenant un profil de risque conservateur.

La firme A.M. Best a attribué les notes suivantes à l'Empire Vie : note de solidité financière « A (Excellent) » (3^e de 16 catégories); note de crédit d'émetteur à long terme « a » (6^e de 21 catégories); note « bbb+ » pour les dettes subordonnées (8^e de 21 catégories); et note « bbb » pour ses actions privilégiées (9^e de 21 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon A.M. Best, les notes reflètent la force du bilan de l'Empire Vie, qui est classée comme étant « très solide » par A.M. Best, ainsi que ses solides résultats opérationnels, son profil d'entreprise neutre et sa gestion du risque d'entreprise appropriée.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Sources de financement

Le 1^{er} janvier 2018, le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) a remplacé le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE). Le TSAV a pour but d'améliorer la qualité du capital disponible et de mieux faire correspondre les mesures de risque aux aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. En matière de risque d'assurance, les coussins de solvabilité de base du TSAV sont calculés selon diverses situations de crise sur un horizon d'un an en fonction de l'estimation optimale des passifs des polices d'assurance déterminée en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB). Le coussin de solvabilité de base constitue le montant en excédent de l'estimation optimale des passifs en vertu de la MCAB. Les composantes du capital requis aux fins du MMRPCE étaient calculées à l'aide de méthodes factorielles appliquées à la police d'assurance en vertu du MCAB. En matière de risque de marché, le coussin de solvabilité de base du TSAV se comportera différemment selon différents scénarios économiques comparativement au MMRPCE. La provision d'excédent est principalement composée de provisions pour écarts défavorables (PED) liées au risque d'assurance inclus dans les passifs des polices d'assurance. Par conséquent, les ratios du TSAV ne sont pas comparables au ratio du MMRPCE. L'Empire Vie présentait une solide situation de capital selon le MMRPCE et continue de présenter une solide situation de capital selon le TSAV. L'Empire Vie a l'obligation de maintenir un ratio du noyau de capital d'au moins 55 % et un ratio total de 90 %. Le BSIF a établi une cible de surveillance de 70 % pour le ratio du noyau de capital et de 100 % pour le capital total.

TSAV	30 juin	31 mars
(en millions de dollars)	2018	2018
Capital disponible		
Capital de catégorie 1	1 513 \$	1 480 \$
Capital de catégorie 2	614	915
Total	2 127 \$	2 395 \$
Provision d'excédent et dépôts admissibles	1 005	996
Coussin de solvabilité de base	1 949	1 910
Ratio total dans le cadre du TSAV	161 %	178 %
Ratio du noyau dans le cadre du TSAV	114 %	114 %

MMPRCE	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
(en millions de dollars)	2018	2018	2017	2017	2017
Capital réglementaire disponible					
Capital de catégorie 1	s. o.	s. o.	1 409 \$	1 311 \$	1 249 \$
Capital de catégorie 2	s. o.	s. o.	932	877	742
Total	s. o.	s. o.	2 341 \$	2 188 \$	1 991 \$
Capital réglementaire requis	s. o.	s. o.	830 \$	798 \$	799 \$
Ratio du MMRPCE	s. o.	s. o.	282 %	274 %	249 %

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Autres éléments du résultat global

(en millions de dollars after tax)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2018	2017	2018	2017
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires	3 \$	(1) \$	(7) \$	8 \$
Autres éléments du résultat global attribuable aux titulaires de polices	1	0	(1)	(1)
Total des autres éléments du résultat global	3 \$	(0) \$	(8) \$	7 \$

Les autres éléments du résultat global ont augmenté au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison d'un gain attribuable à la réévaluation de la composante des passifs des régimes à prestations définies postérieures à l'emploi, comparativement à une perte en 2017. Ce résultat a été partiellement contrebalancé par la baisse latente de la juste valeur des placements disponibles à la vente, qui découle du mouvement des taux d'intérêt et des écarts de crédit pour la plupart des catégories d'actifs à revenu fixe disponibles à la vente. Pour l'exercice à ce jour, la diminution des autres éléments du résultat global par rapport à 2017 s'explique principalement par une perte de la juste valeur en 2018 comparativement à un gain en 2017. Ce résultat a été partiellement contrebalancé par un gain attribuable à la réévaluation de la composante des passifs des régimes à prestations définies postérieures à l'emploi, comparativement à une perte en 2017.

La réévaluation des régimes de retraite à prestations définies n'a pas d'effet immédiat sur le TSAV, puisque le profit ou la perte de réévaluation de chaque trimestre est amorti sur douze trimestres aux fins du TSAV.

Gestion du risque

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, l'Empire Vie présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de l'Empire Vie constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que tous les autres facteurs de risque demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de l'Empire Vie servant aux calculs. Les changements découlant de nouvelles affaires ou d'échéances, d'achats/de ventes d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites. Elles ne doivent pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures du résultat net de l'Empire Vie, des autres éléments de son résultat global et de son capital. Des fluctuations des variables de risque au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Risque lié au marché

L'Empire Vie assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. L'Empire Vie a mis en place un programme de couverture semi-statique. L'objectif du programme de couverture consiste à protéger l'Empire Vie, en partie, contre d'éventuelles baisses du ratio du TSAV qui pourraient être liées à des variations défavorables des cours boursiers. Le programme de couverture utilise actuellement des options de vente sur d'importants indices boursiers. L'étendue des options utilisées fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continue, en prenant en considération le risque lié aux actions et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, l'Empire Vie a le capital requis aux fins du TSAV pour les garanties associées aux fonds distincts, mais n'a pas de passifs de contrats liés à ces garanties dans son état de la situation financière. Par conséquent, la

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

couverture de l'exposition au risque lié au TSAV entraîne de la volatilité dans l'état du résultat net, puisque les gains ou les pertes liés aux instruments de couverture ne sont pas contrebalancés par des variations des passifs de contrats liés aux garanties sur les fonds distincts dans l'état du résultat net. L'Empire Vie a engagé des frais de couverture au deuxième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour, de 1 million de dollars et de 1 million de dollars après impôts respectivement sur son programme de couverture, principalement en raison de l'augmentation du cours des actions canadiennes. En 2017, les frais de couverture ont entraîné un gain de 1 million de dollars et une perte de 2 millions de dollars respectivement pour les périodes comparables. Ce résultat s'explique par la diminution du cours des actions canadiennes en 2017.

Le ratio du TSAV de l'Empire Vie est également sensible à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences en matière de passif et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Au 30 juin 2018, l'Empire Vie détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 8,6 milliards de dollars. De ce montant, environ 8,3 milliards de dollars des éléments étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie :

	30 juin 2018	31 déc. 2017
Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 75 %	2,6 %	2,1 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 100 %	47,9 %	48,1 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	6,8 %	6,6 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (garantie de retrait)	42,7 %	43,2 %

Toutes les garanties de fonds distincts de l'Empire Vie sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts effectués dans la police du client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie global net. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts tiennent compte uniquement des dépôts lorsque la valeur des fonds est inférieure au montant garanti, mais excluent tous les dépôts effectués dans la police du client lorsque la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les garanties basées sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de l'évaluation. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts ont été émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts ont été émises, la sensibilité augmente.

Le capital réglementaire et le cadre des passifs de fonds distincts incluent l'application de la valeur plancher de zéro (une valeur plancher de zéro est utilisée, car les montants de passifs négatifs ne sont pas permis, comme décrit ci-dessous) ainsi que d'autres contraintes réglementaires, et cela rend les effets sur la sensibilité non linéaires. En général, à mesure que les marchés boursiers et les taux d'intérêt montent, l'incidence négative des passifs augmente également. Dans le premier tableau ci-dessous, l'Empire Vie présente la sensibilité du résultat net attribuable aux changements apportés aux passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts. Une baisse de 20 % et de 30 % a entraîné une perte nette au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, mais les autres montants indiqués dans le tableau sont nuls. Ces passifs (valeur actuelle des prestations et des charges futures, moins la valeur actuelle du revenu tiré d'honoraires) sont calculés selon des techniques de modélisation stochastique basées sur une variété de scénarios économiques futurs. Ces passifs sont le plus élevé de : (i) la moyenne des montants déterminés dans les 20 % pires scénarios; et (ii) zéro. Pour les montants de néant présentés dans le tableau, le passif pour l'Empire Vie était négatif. Par conséquent, la valeur zéro a été appliquée dans ces tests (plancher de valeur zéro), ce qui a entraîné un effet sur le résultat net de néant. Selon les niveaux des marchés boursiers au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie aux variations des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers est comme suit :

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Sensibilité aux garanties de fonds distincts : (en millions de dollars après impôts)	Augmentation			Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 juin 2018	néant \$	néant \$	néant \$	(83) \$	(212) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2017	néant \$	néant \$	néant \$	(34) \$	(160) \$

La sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour les garanties des fonds distincts, dans un contexte de repli de 20 % et de 30 % du marché boursier, a augmenté principalement en raison d'un changement dans la composition de l'actif. L'incidence des fluctuations des marchés boursiers sur les passifs des garanties liées aux fonds distincts n'est pas linéaire.

Par ailleurs, comme il a été mentionné précédemment, l'Empire Vie assume un risque lié aux marchés boursiers en raison des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. Selon les niveaux des marchés boursiers aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, la sensibilité du résultat net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie (incluant des variations dans les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties sur les fonds distincts) qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers est comme suit (à l'exception de l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie) :

Excluant la couverture du risque sur capitaux propres (en millions de dollars après impôts)	Augmentation			Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 juin 2018	48 \$	23 \$	(19) \$	(117) \$	(276) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2017	49 \$	24 \$	(24) \$	(83) \$	(236) \$

Le programme de couverture du risque lié aux actions atténue partiellement les baisses en périodes de replis, mais pourrait entraîner des pertes en périodes de hausses. Les montants pour les 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, indiqués dans le tableau ci-dessous, incluent l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie (décrit ci-dessus) :

Incluant la couverture du risque sur capitaux propres (en millions de dollars après impôts)	Augmentation			Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 juin 2018	47 \$	22 \$	(16) \$	(105) \$	(245) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2017	48 \$	24 \$	(22) \$	(74) \$	(210) \$

L'Empire Vie a également conclu une entente de réassurance afin de céder une partie de son exposition aux garanties de prestations au décès de ses fonds distincts. Tous les titulaires de polices de fonds distincts qui disposent d'une garantie de prestation au décès de 2 millions de dollars ou plus sont inclus dans cette entente. L'Empire Vie ne réassure pas les produits de fonds distincts d'autres assureurs.

Selon les niveaux des marchés boursiers aux dates ci-dessous, la sensibilité du ratio du TSAV de l'Empire Vie du 30 juin 2018 et du ratio du MMRPCE du 31 décembre 2017 aux hausses et aux baisses des marchés boursiers pour toutes ses expositions aux marchés boursiers, y compris celle liée aux garanties de fonds distincts, est comme suit (excluant l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie) :

TSAV/MMRCE, excluant la couverture du risque sur capitaux propres	Augmentation			Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Sensibilité aux marchés boursiers					
Ratio total dans le cadre du TSAV au 30 juin 2018	2,4 %	0,8 %	(5,8) %	(10,3) %	(16,3) %
Ratio du MMRPCE au 31 décembre 2017	(0,9) %	(0,3) %	(19,4) %	(42,6) %	(58,8) %

Les montants pour les 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, indiqués dans le tableau ci-dessous, incluent l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie (décrit ci-dessus) :

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

TSAV/MMPRCE, incluant la couverture du risque sur capitaux propres	Augmentation			Diminution	
	Sensibilité aux marchés boursiers	20 %	10 %	10 %	20 %
Ratio total dans le cadre du TSAV au 30 juin 2018	1,8 %	0,3 %	(4,8) %	(7,6) %	(12,1) %
Ratio du MMPRCE au 31 décembre 2017	(5,1) %	(2,4) %	(17,7) %	(38,7) %	(50,1) %

Le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des fonds distincts et les provisions actuarielles qui en résultent, le coussin de solvabilité de base en vertu du TSAV au 30 juin 2018, pour les fonds distincts de l'Empire Vie sont les suivants :

Fonds distincts	Garantie de retrait > Valeur des fonds		Prestation à l'échéance > Valeur des fonds		Prestation au décès > Valeur des fonds		Provisions techniques	Capital du TSAV
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque		
(en millions de dollars)								
30 juin 2018	2 669 \$	707 \$	78 \$	2 \$	877 \$	7 \$	néant \$	303 \$
31 décembre 2017	2 708 \$	689 \$	31 \$	1 \$	409 \$	3 \$	néant \$	s. o.

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Au 30 juin 2018, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque totalisait 716 millions de dollars. Le 31 décembre 2017, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 692 millions de dollars. Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de provisions actuarielles et du capital requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que l'Empire Vie devra vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts.

De plus, le ratio du TSAV de l'Empire Vie est sensible aux variations des taux d'intérêt des marchés. Le tableau suivant illustre l'incidence d'une baisse immédiate des taux d'intérêt de 50 points de base et d'une baisse du taux de réinvestissement initial (TRI) présumé de 50 points de base pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties de fonds distincts pour le 30 juin 2018 et le 31 décembre 2017. Il ne tient pas compte des variations potentielles du taux de réinvestissement ultime.

TSAV/MMPRCE, sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt du marché	Avant la vente des actifs disponibles	Après la vente des actifs disponibles
	Baisse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base
Ratio total dans le cadre du TSAV au 30 juin 2018	s. o.	(0,1) %
Ratio du MMPRCE au 31 décembre 2017	(23,4) %	(16,6) %

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Résultats trimestriels

Le tableau ci-après résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	2018	2018	2017	2017	2017	2017	2016	2016
Produits	388 \$	264 \$	627 \$	135 \$	504 \$	410 \$	(25) \$	453 \$
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions								
ordinaires	57 \$	39 \$	48 \$	39 \$	33 \$	50 \$	53 \$	38 \$
Résultat par action - de base et dilué	58,14 \$	39,30 \$	49,03 \$	39,67 \$	33,91 \$	50,91 \$	53,34 \$	38,67 \$

Pour le deuxième trimestre de 2018, les produits incluent un gain de la juste valeur latente par le biais du résultat net de 32 millions de dollars. Le gain réalisé et latent par le biais du résultat net sur les actifs provient principalement des fluctuations des taux d'intérêt. Abstraction faite des gains liés à la juste valeur par le biais du résultat net, les produits ont augmenté par rapport aux résultats du deuxième trimestre de 2017 en raison des produits tirés des frais et du revenu de placement. Le résultat net a été plus élevé que celui de 2017, principalement en raison de la hausse des gains découlant des mesures prises par la direction et des gains sur les placements du secteur de l'assurance individuelle, ainsi que de l'amélioration du rendement des activités au sein de tous les secteurs.

Pour le premier trimestre de 2018, les produits incluent une perte de la juste valeur réalisée et latente par le biais du résultat net sur les actifs de 78 millions de dollars découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Abstraction faite des pertes liées à la juste valeur par le biais du résultat net, les produits ont légèrement augmenté comparativement aux résultats du premier trimestre de 2017 en raison de l'augmentation des produits tirés des primes et des frais. Le résultat net a été moins élevé qu'en 2017. Les bénéfices au premier trimestre de 2018 comprennent une croissance des bénéfices prévus sur les affaires en vigueur du secteur de l'assurance individuelle, ainsi que des gains actuariels plus élevés des secteurs de l'assurance individuelle et de l'assurance collective. Les mesures prises par la direction pour le secteur de l'assurance individuelle ont généré un gain pour le premier trimestre de 2017. Ces gains n'ont pas été réalisés au cours du premier trimestre de 2018.

Pour le quatrième trimestre de 2017, les produits incluent une juste valeur réalisée et latente par le biais du résultat net sur les actifs de 265 millions de dollars découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Abstraction faite des gains liés à la juste valeur par le biais du résultat net, les produits ont légèrement augmenté par rapport aux résultats du quatrième trimestre de 2016 en raison des produits tirés des frais et du revenu de placement. Le résultat net a été moins élevé qu'en 2016, principalement en raison des bénéfices plus faibles du secteur de l'assurance individuelle. L'amélioration du rendement des activités du secteur de la gestion de patrimoine a partiellement atténué ce résultat. Les produits d'assurance individuelle ont donné lieu à des gains appréciables au cours des autres trimestres de 2017 et 2016, surtout en raison de l'amélioration des marchés boursiers, d'une mise à jour favorable des hypothèses liées au passif des contrats d'assurance individuelle et des mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs en 2017 et en 2016.

Pour le troisième trimestre de 2017, les produits incluent une perte de la juste valeur réalisée et latente par le biais du résultat net sur les actifs de 214 millions de dollars découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Abstraction faite de la perte liée à la juste valeur par le biais du résultat net, les produits ont légèrement augmenté par rapport aux résultats du troisième trimestre de 2016, en raison des produits tirés des frais et du revenu de placement. Le résultat net a connu une augmentation par rapport à 2016 en raison d'un profit en hausse découlant de frais de couverture plus faibles et d'un rendement opérationnel amélioré dans le secteur de l'assurance collective. Les produits d'assurance individuelle ont donné lieu à une hausse des gains au cours des autres trimestres de 2017 et 2016, surtout en raison de l'amélioration des marchés boursiers, d'une mise à jour favorable des hypothèses liées au passif des contrats d'assurance individuelle et des mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs en 2017 et en 2016.

Pour le deuxième trimestre de 2017, les produits incluent un gain de la juste valeur réalisée et latente par le biais du résultat net sur les actifs de 162 millions de dollars découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Abstraction faite du

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

gain lié à la juste valeur par le biais du résultat net, les produits sont sensiblement les mêmes que pour 2016. Le résultat net a tiré profit de l'amélioration au chapitre des règlements d'assurance maladie du secteur de l'assurance collective. L'augmentation du revenu gagné à l'égard de l'excédent est principalement attribuable à l'amélioration des résultats du programme de couverture de l'Empire Vie en raison de la stabilité des prix des actions canadiennes en 2017, comparativement à une augmentation des prix des actions canadiennes en 2016. L'Empire Vie a réalisé d'importants gains relatifs aux mesures prises par la direction à l'égard des activités d'assurance individuelle grâce à un meilleur appariement des actifs et des passifs au cours du premier trimestre de 2017 et pour l'exercice de 2016.

Pour le premier trimestre de 2017, les produits incluent un gain de la juste valeur réalisée et latente par le biais du résultat net sur les actifs de 84 millions de dollars découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Le résultat net comprend des bénéfices supérieurs découlant des affaires de gestion de patrimoine, principalement des frais plus élevés sur les produits de fonds distincts et des gains actuariels au chapitre des placements en lien avec les produits de rentes à taux d'intérêt fixe. L'Empire Vie continue d'améliorer son appariement des actifs et des passifs dans le secteur de l'assurance vie individuelle en augmentant ses positions dans des parts de sociétés immobilières en commandite et en ajustant ses placements en obligations et en actions. Cette position d'appariement améliorée a donné lieu à une performance solide de ce secteur pour le trimestre.

Pour le quatrième trimestre de 2016, les produits incluent une perte de la juste valeur réalisée et latente par le biais du résultat net sur les actifs de 371 millions de dollars découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Le résultat net comprend des bénéfices supérieurs découlant du secteur de l'assurance individuelle qui est attribuable principalement à la meilleure conjoncture boursière, à la mise à jour favorable des hypothèses liées aux passifs des contrats d'assurance individuelle et aux mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs. Au cours du quatrième trimestre de 2016, l'Empire Vie a décidé d'arrêter de vendre des produits d'assurance vie universelle, mais elle continuera d'administrer son bloc d'affaires liées aux produits d'assurance vie universelle en vigueur.

Pour le troisième trimestre de 2016, les produits incluent un gain de la juste valeur réalisée et latente par le biais du résultat net sur les actifs de 109 millions de dollars découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Le résultat net comprend des résultats favorables du secteur de l'assurance individuelle qui sont principalement attribuables à la meilleure conjoncture boursière et aux mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs en 2016. Le résultat net du secteur de la gestion de patrimoine a également augmenté en raison de la hausse des produits tirés des frais (qui résulte de la hausse des actifs moyens sous gestion découlant de l'amélioration de la conjoncture boursière en 2016), du poids moindre des nouvelles affaires (qui résulte des ventes de fonds distincts moins élevées) et de charges moindres.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre évènement ou développement futur de l'Empire Vie constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes de ces mots visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés et les renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée aux énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, les risques de marché, y compris les risques boursiers, de couverture, de taux d'intérêt, de change; les risques de liquidité; les risques de crédit tels que les risques de contrepartie; les risques d'assurance, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux dépenses, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux règlements et à la réassurance; les risques opérationnels, incluant les risques juridiques et réglementaires, les risques de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies, à la sécurité de l'information et à la continuité des activités; et les risques commerciaux, comme les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux litiges, les risques d'atteinte à la réputation, ceux liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires. Pour en savoir davantage sur ces risques, veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de l'Empire Vie qui se trouve au www.sedar.com.

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale et les taux d'intérêt demeurent relativement stables, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs des contrats ainsi que l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent de fournir un accès aux capitaux. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur l'Empire Vie. Toutefois, ils doivent être examinés attentivement et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés aux présentes ou dans les documents reproduits aux présentes.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et évènements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de la présente ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui ont été prévues. L'Empire Vie ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'évènements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Mesures non conformes aux normes IFRS

L'Empire Vie a recours à des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les sources de bénéfices, les actifs sous gestion, les ventes de primes annualisées, ainsi que les ventes brutes et nettes de fonds communs, de fonds distincts et de rentes fixes, pour fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de son rendement financier et d'exploitation et pour mettre en évidence les tendances de ses activités de base qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées par les seules mesures financières conformes aux normes IFRS. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer les émetteurs. La direction de l'Empire Vie utilise ces mesures afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de la rémunération des dirigeants.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est une mesure de rentabilité qui présente le résultat net disponible aux actionnaires ordinaires sous forme de pourcentage du capital moyen déployé pour réaliser des bénéfices.

Les sources de bénéfices répartissent les revenus de l'Empire Vie en différentes catégories, qui sont utiles pour évaluer le rendement de celle-ci. Ces catégories incluent les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur, l'effet des nouvelles affaires, les gains actuariels et les pertes actuarielles, les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses, ainsi que les bénéfices relatifs à l'excédent. Les composantes des sources de bénéfices font l'objet d'un rapprochement avec le résultat net. Consultez la section « Vue d'ensemble » plus haut dans ce rapport.

Les ventes de primes annualisées sont une méthode de mesure du volume d'affaires. Elles correspondent à la prime que l'Empire Vie s'attend à recevoir dans les douze premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. L'Empire Vie utilise également les ventes brutes et nettes de fonds communs et de fonds distincts pour calculer le volume d'affaires. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer ses résultats financiers sous-jacents.

Les actifs sous gestion sont une mesure non conforme aux normes IFRS des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer ses résultats financiers sous-jacents.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie :

Rapprochement des actifs sous gestion

Au	30 juin 2018	31 décembre 2017
(en millions de dollars)		
Actifs sous gestion		
Actifs du fonds général	8 498 \$	8 713 \$
Actif des fonds distincts	8 598	8 682
Total des actifs selon les états financiers	17 097	17 395
Actifs des fonds communs de placement	171	184
Actifs sous gestion	17 268 \$	17 578 \$

Le tableau ci-dessus comprend les montants suivants détenus dans les régimes de retraite à prestations définies de l'Empire Vie.

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS

RAPPORT DE GESTION

Au	30 juin 2018	31 décembre 2017
(en millions de dollars)		
Actifs des régimes à prestations définies		
Actifs des fonds distincts	193 \$	198 \$
Actifs des fonds communs de placement	14	13

¹ Voir les mesures non conformes aux normes IFRS